

# ANNEXE : CONTRAT DE TRAITEMENT DE DONNEES PERSONNELLES

## ARTICLE 1 - DEFINITIONS

---

Tous les termes identifiés dans la présente annexe qui commencent par une majuscule, s'ils ne sont pas définis aux présentes, ont le sens qui leur est donné dans les conditions générales de vente logiciel de SEQUOIASOFT (ci-après les « *CGV Logiciel* »).

### « Données à Caractère Personnel » ou « DCP »

Désignent toute information relative à une personne identifiée ou identifiable, directement ou indirectement, notamment par référence à un numéro d'identification tel qu'un nom, un numéro d'identification, des données de localisation, un identifiant en ligne, ou à un ou plusieurs éléments spécifiques propres à son identité physique, physiologique, génétique, psychique, économique, culturelle ou sociale, communiquée à SEQUOIASOFT ou qui lui est accessible pour les finalités liées à l'exécution du Contrat.

### « Données du Client »

Désignent l'ensemble des données du Client pouvant comprendre des Données à Caractère Personnel.

### « Législation pour les Données à Caractère Personnel » ou « Législation DCP »

Désigne la législation française et européenne en vigueur relative à la protection des Données à Caractère Personnel, notamment la loi française n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, dite loi informatique et libertés, et, le règlement général relatif à la protection des données 2016/679 (RGPD).

## ARTICLE 2 - ARTICLE DONNEES PERSONNELLES

---

Le présent article s'applique dans le cas de la fourniture de la Solution et des Services, objet du présent Contrat, souscrites par le Client auprès de SEQUOIASOFT.

Dans le cadre de la réalisation des Services objet du Contrat, SEQUOIASOFT peut être amené à traiter des Données du Client.

Si les Données du Client comportent des Données à Caractère Personnel (« DCP »), chaque Partie s'engage à se conformer à ses obligations en application de la Législation DCP. Les Parties s'interdisent de commettre tout acte de nature à mettre l'autre Partie en position de violation desdites législations protectrices des DCP.

Il est précisé entre les Parties que si des exigences spécifiques résultant du traitement de DCP accroissent la charge de travail de SEQUOIASOFT, les Parties conviendront d'un avenant pour envisager les conditions, notamment financières, de cette extension.

### 1. Obligations du Client

Le Client est seul responsable et garantit la qualité, la licéité et la pertinence des Données du Client.

Il garantit, en outre, être titulaire des droits lui permettant de traiter et de faire traiter par SEQUOIASOFT les Données du Client. En conséquence SEQUOIASOFT dégage toute responsabilité en cas de non-conformité des Données et/ou des contenus aux lois et règlements, à l'ordre public ou encore aux besoins du Client. Le Client garantit SEQUOIASOFT à première demande contre tout préjudice qui résulterait de la mise en cause de SEQUOIASOFT par un tiers pour une violation de cette garantie. Plus généralement, le

Client est seul responsable des contenus et messages diffusés et/ou téléchargés via les Services applicatifs. Le Client demeure le seul propriétaire des Données.

Le Client, en tant que responsable du traitement au sens de la Législation DCP, garantit à SEQUOIASOFT que le traitement en cause satisfait aux exigences de la Législation DCP, notamment que les DCP sont traitées de manière licite, loyale et transparente, qu'elles ont été collectées pour des finalités déterminées, explicites et légitimes et que l'information requise aux personnes concernées par le traitement a bien été fournie au moment de la collecte des DCP.

A ce titre, le Client garantit SEQUOIASOFT contre tout recours, plainte ou réclamation émanant d'une personne physique dont les DCP seraient traitées par SEQUOIASOFT pour le compte du Client et, en conséquence, à indemniser SEQUOIASOFT de toute condamnation de ce chef. Dans ce cadre également, le Client s'engage à ne pas réclamer à SEQUOIASOFT une quelconque réparation dans le cas où il aurait été amené à réparer l'intégralité du dommage causé.

Le Client s'engage à documenter, par écrit, toute instruction concernant le traitement de DCP par SEQUOIASOFT. Il s'engage à ce titre à préciser, lors de la signature du formulaire de commande, le détail du ou des traitement(s) faisant l'objet de la sous-traitance dans l'Annexe « Traitements » et à mettre à la disposition de SEQUOIASOFT toute information nécessaire pour la bonne exécution de la sous-traitance.

Le Client veille, au préalable et pendant toute la durée du traitement, au respect des obligations prévues par la Législation DCP de la part de SEQUOIASOFT, notamment au travers de la réalisation d'Audits conformément à l'Article « Audit ».

## 2. Obligations de SEQUOIASOFT

Dans la limite des dispositions de l'Article « Responsabilité » des présentes, SEQUOIASOFT fera ses meilleurs efforts pour préserver la sécurité, l'intégrité et la confidentialité des Données du Client au regard des obligations légales qui lui incombent. SEQUOIASOFT, en tant que sous-traitant au sens de la Législation DCP, mettra en œuvre, pour celles qui le concernent, les mesures techniques et organisationnelles de sécurité appropriées de manière à ce que les traitements, réalisés pour le compte du Client, répondent aux exigences de la Législation DCP et, pour ce qui est des données bancaires traitées, à la norme PCI-DSS à laquelle la Solution est certifiée. Les principales mesures techniques et organisationnelles de sécurité prises par SEQUOIASOFT sont précisées dans l'Annexe Traitements § « Mesures techniques et organisationnelles de sécurité ».

Il est expressément convenu que SEQUOIASOFT :

- Traite les DCP uniquement pour la/les finalité(s) qui font l'objet de la sous-traitance dans l'Annexe « Traitements » ;
- Ne traitera les DCP que sur instruction documentée du Client, y compris en ce qui concerne les transferts vers les pays tiers. A ce titre, il est convenu entre les Parties que SEQUOIASOFT recourt à des sous-traitants localisés au sein de l'Union européenne pour la réalisation des opérations suivantes : Hébergements, conformément aux dispositions de la clause « Transferts ». En outre, si SEQUOIASOFT est tenu de procéder à un transfert de DCP vers un pays tiers ou à une organisation internationale en vertu du droit de l'Union ou du droit de l'Etat-Membre auquel SEQUOIASOFT est soumis, il informe le Client de cette obligation juridique avant le traitement, sauf si la législation concernée interdit une telle information pour des motifs importants d'intérêt public ;
- Informe immédiatement le Client si SEQUOIASOFT considère, selon lui, qu'une instruction donnée par le Client constitue une violation de la Législation DCP. Les Parties précisent que dans le cadre de l'objet du Contrat, SEQUOIASOFT ne saurait être tenu de veiller à la mise en conformité effective ou de conseiller le Client au regard de la Législation DCP concernant les traitements mis en œuvre par le Client ;
- Veille à ce que les personnes autorisées à traiter les DCP s'engagent à respecter la confidentialité ou soient soumises à une obligation légale appropriée ;
- Pourra sous-traiter tout ou partie des activités de traitement réalisées pour le compte du Client. En cas de changement prévu concernant l'ajout ou le remplacement d'un ou plusieurs sous-traitants,

SEQUOIASOFT en informera également le Client, lui donnant ainsi la possibilité d'émettre des objections à l'encontre de ces changements. SEQUOIASOFT impose les mêmes obligations en matière de protection des DCP que celles prévues aux présentes par contrat à son sous-traitant. Lorsque son sous-traitant ne remplit pas ses obligations en matière de protection des DCP, SEQUOIASOFT demeure pleinement responsable devant le Client de l'exécution par son sous-traitant de ses obligations ;

- Notifie au Client toute violation de DCP au sens de la Législation DCP, dans les meilleurs délais à compter du moment où il en a eu connaissance, auprès du contact Client étant précisé qu'il appartient au Client de notifier cette violation à l'autorité de contrôle compétente et aux personnes concernées, le cas échéant. Néanmoins, une assistance pourra être assurée par SEQUOIASOFT dans le cadre de ces notifications, sur demande du Client et selon des modalités discutées entre les Parties ;
- Selon le choix du Client, supprime toutes les DCP ou les renvoie au Client au terme de la prestation, et détruit les copies existantes sauf disposition légale contraire ;
- Met à la disposition du Client toutes les informations nécessaires pour démontrer le respect de ses obligations dans le cadre des prestations de sous-traitance de Données à Caractère Personnel qu'il effectue pour le compte du Client et pour permettre la réalisation d'audits.

### Assistance dans le cadre du traitement de Données à Caractère Personnel

Dans le cadre de son obligation d'assistance vis-à-vis du Client, SEQUOIASOFT s'engage, le cas échéant dans des conditions financières à définir entre les Parties, à :

- Aider le Client, par des mesures techniques et organisationnelles appropriées, dans toute la mesure du possible, à s'acquitter de son obligation de donner suite aux demandes des personnes concernées relatives à leurs droits. A ce titre, en cas de réception directement par SEQUOIASOFT d'une telle demande, il est convenu que celui-ci transmet la demande au Client, à qui revient la charge d'y apporter une réponse dans les délais prévus par la Législation DCP ;
- Aider le Client à garantir le respect des obligations de sécurité. Il est entendu entre les Parties que les engagements de SEQUOIASOFT ne portent que sur les moyens qu'il est à même de mettre en œuvre pour assurer la confidentialité et la sécurité des DCP ;
- Aider le Client dans le cadre des notifications des violations de DCP au sens de la Législation DCP et lorsque celui-ci décide de mener une analyse d'impact relative à la protection des DCP ainsi que, le cas échéant, pour la réalisation de la consultation préalable à l'autorité de contrôle, en fournissant toute documentation utile à sa disposition que le Client ne détient pas.

Les Parties s'accordent sur le principe que l'assistance fournie au Client par SEQUOIASOFT au titre de la présente clause est effectuée compte tenu de la nature du traitement et du niveau d'information dont SEQUOIASOFT bénéficie de la part du Client et dans les limites des obligations qui lui incombent. Les demandes d'assistance supplémentaires non couvertes par le présent Contrat donneront lieu à un accord spécifique entre les Parties.

Pour toute demande d'exercice des droits du Client, le Délégué à la Protection des Données (DPO) du groupe SEQUOIASOFT est l'interlocuteur privilégié :

- Contacter le DPO par voie électronique : [dpo@sequoiasoft.com](mailto:dpo@sequoiasoft.com)
- Contacter le DPO par courrier postal :

Le Délégué à la Protection des Données  
SEQUOIASOFT  
1681 route des Dolines – Bât HB2  
06560 Valbonne – France

### Transferts

SEQUOIASOFT ne procède à aucun transfert de données en dehors de l'Union européenne y compris lorsqu'il fait appel à des prestataires techniques. A ce titre, il est convenu entre les Parties que SEQUOIASOFT recourt à des sous-traitants localisés au sein de l'Union européenne pour la réalisation des opérations suivantes : Hébergements.

En cas d'instruction donnée par le Client impliquant un transfert de DCP vers un pays tiers, le Client garantit SEQUOIASOFT que ces éventuels transferts seront réalisés dans le respect des conditions posées par la Législation DCP.

### Audit

Le Client, au cours de l'exécution du Contrat, dans la limite d'une (1) fois par année contractuelle, a la possibilité de procéder à ses frais et sous sa responsabilité à un audit ayant pour objet de vérifier la conformité des prestations de sous-traitance de Données à Caractère Personnel effectuées par SEQUOIASOFT pour le compte du Client.

Cet audit est notifié par le Client à SEQUOIASOFT par lettre recommandée avec accusé de réception détaillant les documents demandés et, le cas échéant, le protocole qui sera déroulé, les méthodes utilisées et données auditées, trente (30) jours ouvrés avant la date projetée de sa mise en œuvre.

Il est expressément convenu entre les parties qu'est privilégiée, dans la mesure du possible, la réalisation d'un audit sur pièces et qu'un audit sur place serait programmé si les éléments mis à la disposition par SEQUOIASOFT ne s'avéraient pas suffisants pour démontrer le respect de ses obligations au titre de la présente clause.

Dans ce second cas de figure, le Client assume les frais supplémentaires résultants notamment de la nécessité d'un renforcement des effectifs pour permettre la réalisation de l'audit et la continuité de l'activité de SEQUOIASOFT.

L'audit est effectué par le Client ou par un tiers désigné par lui, à la triple condition que ce tiers ne soit pas un concurrent direct ou indirect de SEQUOIASOFT, qu'il soit soumis au secret professionnel et qu'il ait conclu un accord de confidentialité dont copie sera remise à SEQUOIASOFT pour approbation.

Il est par ailleurs entendu que cette démarche d'audit exclut toute communication de documents de nature financière, comptable ou tenant aux relations de SEQUOIASOFT avec d'autres clients.

L'audit sera mené durant les heures de travail de SEQUOIASOFT.

Le Client reste seul responsable des éventuelles conséquences de cet audit sur la fourniture des prestations de services objet du Contrat.

Les résultats d'audit feront l'objet d'un débat contradictoire et d'une validation par les Parties.

Le Client ne pourra communiquer tout ou partie de cet audit sans l'autorisation écrite de SEQUOIASOFT.

Les frais d'audit demeureront à la charge du Client, ainsi que les éventuels frais engagés et temps passé par SEQUOIASOFT.

## Annexe Traitements : Description du ou des traitement(s) faisant l'objet de la sous-traitance

### I. Hébergement de la base de données client, incluse dans la Solution

Détail des services fournis en sous-traitance et opérations de traitement réalisées en conséquence :

Services fournis :

Hébergement de la base de données client incluse dans le logiciel

Opérations de traitement de données réalisées par SEQUOIASOFT pour le compte du Client :  
Conservation, effacement ou destruction à la fin du contrat

Finalité du traitement réalisé par le responsable du traitement :

Commercialisation et gestion pour les professionnels de l'hébergement, de la restauration, de l'hôtellerie de plein air et des métiers du bien-être

Base légale :

[Article 6\(1\)b](#) du règlement général sur la protection des données – RGPD

Ce traitement de données relève de l'activité principale exercée par le groupe Sequoiasoft en tant qu'éditeur de logiciels.

Durée du traitement :

Durée du contrat avec le commanditaire responsable du traitement dans le cadre des services fournis.

Types de données à caractère personnel traités :

- Coordonnées clients finaux (Données d'identification, Statut familial)
- Réservations clients finaux (Données relatives aux règlements des factures)
- Services commandés par les clients finaux
- Courriers transactionnels (Factures, Bon de commandes, Vouchers, etc.)

Catégories de personnes concernées :

Clients finaux des utilisateurs de la solution logicielle

Mesures techniques et organisationnelles de sécurité :

- Sécurité des réseaux
- Sauvegarde des bases automatisées

- Protection contre les intrusions
- Sécurisation des serveurs
- Confidentialité des intervenants

Le Client, pour l'exécution du présent contrat, met à la disposition de SEQUOIASOFT les informations suivantes :

- Coordonnées du contact client (Réfèrent logiciel)
- Coordonnées du DPO si existant

## II. Hébergement du site web

### Détail des services fournis en sous-traitance et opérations de traitement réalisées en conséquence :

Services fournis :

Hébergement du site Web

Possibilité de donner accès aux serveurs hébergeant le site sur instruction du responsable du traitement aux différents acteurs suivants :

- Agence Web pour intégration de pages
- Contact interne au client pour intégration de pages

Opérations de traitement de données réalisées par SEQUOIASOFT pour le compte du Client :

Conservation, mise à disposition accès sécurisé aux serveurs sur demande du client, effacement ou destruction à la fin du contrat.

### Finalité du traitement réalisé par le responsable du traitement :

Commercialisation directe aux clients finaux par Internet

### Base légale :

[Article 6\(1\)b](#) du règlement général sur la protection des données – RGPD

Ce traitement de données relève de l'activité principale exercée par le groupe Sequoiasoft en tant qu'éditeur de logiciels.

### Durée du traitement :

Durée du contrat avec le commanditaire responsable du traitement dans le cadre des services fournis

### Types de données à caractère personnel traités :

Coordonnées clients finaux (Données d'identification, Statut familial)

- Réservations clients finaux (Données relatives aux règlements des factures)
- Services commandés par les clients finaux
- Courriers transactionnels (Factures, Bon de commandes, Vouchers, etc.)

### Catégories de personnes concernées :

Clients finaux des utilisateurs de la solution logicielle

### Mesures techniques et organisationnelles de sécurité :

- Sécurité des réseaux
- Sécurisation spécifique des accès externes
- Sauvegarde des bases automatisées

- Protection contre les intrusions
- Sécurisation des serveurs
- Confidentialité des intervenants

Le Client, pour l'exécution du présent contrat, met à la disposition de SEQUOIASOFT les informations suivantes :

- Coordonnées du contact client (Réfèrent logiciel)
- Coordonnées du DPO si existant
- Coordonnées de l'agence Web ou du contact ayant la possibilité d'accès



### III. Hébergement du couloir de réservation

Détail des services fournis en sous-traitance et opérations de traitement réalisées en conséquence :

Services fournis :

Hébergement du couloir de réservation

Opérations de traitement de données réalisées par SEQUOIASOFT pour le compte du Client :

Conservation, effacement ou destruction à la fin du contrat

Finalité du traitement réalisé par le responsable du traitement :

Commercialisation directe aux clients finaux par Internet

Base légale :

[Article 6\(1\)b](#) du règlement général sur la protection des données – RGPD

Ce traitement de données relève de l'activité principale exercée par le groupe Sequoiasoft en tant qu'éditeur de logiciels.

Durée du traitement :

Durée du contrat avec le commanditaire responsable du traitement dans le cadre des services fournis

Types de données à caractère personnel traités :

- Coordonnées clients finaux (Données d'identification, Statut familial)
- Réservations clients finaux (Données relatives aux règlements des factures)
- Services commandés par les clients finaux
- Courriers transactionnels (Factures, Bon de commandes, Vouchers, etc.)

Catégories de personnes concernées :

Clients finaux des utilisateurs de la solution logicielle

Mesures techniques et organisationnelles de sécurité :

- Sécurité des réseaux
- Sécurisation spécifique des accès externes
- Sauvegarde des bases automatisées
- Protection contre les intrusions
- Sécurisation des serveurs
- Confidentialité des intervenants

Le Client, pour l'exécution du présent contrat, met à la disposition de SEQUOIASOFT les informations suivantes :

- Coordonnées du contact client (Référent logiciel)
- Coordonnées du DPO si existant

## IV. Intégration du tunnel de réservation

### Détail des services fournis en sous-traitance et opérations de traitement réalisées en conséquence :

Services fournis :

Intégration du tunnel de réservation en fonction des modèles de SEQUOIASOFT

- Personnalisation
- Customisation
- Maintenance

Opérations de traitement de données réalisées par SEQUOIASOFT pour le compte du Client:

Accès, effacement ou destruction à la fin du contrat

### Finalité du traitement réalisé par le responsable du traitement :

Commercialisation directe aux clients finaux par Internet

### Base légale :

[Article 6\(1\)b](#) du règlement général sur la protection des données – RGPD

Ce traitement de données relève de l'activité principale exercée par le groupe Sequoiasoft en tant qu'éditeur de logiciels.

### Durée du traitement :

Durée du contrat avec le commanditaire responsable du traitement, dans le cadre des services fournis

### Types de données à caractère personnel traités :

- Coordonnées clients finaux (Données d'identification, Statut familial)- Réservations clients finaux (Données relatives aux règlements des factures)
- Services commandés par les clients finaux
- Courriers transactionnels (Factures, Bon de commandes, Vouchers, etc...)

### Catégories de personnes concernées :

Clients finaux des utilisateurs de la solution logicielle

### Mesures techniques et organisationnelles de sécurité :

- Sécurité des réseaux
- Sécurisation spécifique des accès externes
- Sauvegarde des bases automatisées
- Protection contre les intrusions
- Sécurisation des serveurs

- Confidentialité des intervenants

Le Client, pour l'exécution du présent contrat, met à la disposition de SEQUOIASOFT les informations suivantes :

- Coordonnées du contact client (Réfèrent logiciel)
- Coordonnées du DPO si existant
- Instructions spécifiques concernant la personnalisation du couloir de réservation
- Instructions spécifiques sur les modalités liées aux obligations légales

## V. Intervention sur les logiciels en production à la demande du client

### Détail des services fournis en sous-traitance et opérations de traitement réalisées en conséquence :

Services fournis :

Intervention sur les logiciels en production à la demande du client

- Interventions de maintenance
- Interventions Support
- Recherche de panne ou défaut de fonctionnement
- Installation / Mise à jour de version
- Remontées de sauvegardes
- Formations

Opérations de traitement de données réalisées par SEQUOIASOFT pour le compte du Client :

Accès, consultation, effacement ou destruction à la fin du contrat

### Finalité du traitement réalisé par le responsable du traitement :

Commercialisation et gestion pour les professionnels de l'hébergement, de la restauration, de l'hôtellerie de plein air et des métiers du bien-être

### Base légale :

[Article 6\(1\)b](#) du règlement général sur la protection des données – RGPD

Ce traitement de données relève de l'activité principale exercée par le groupe Sequoiasoft en tant qu'éditeur de logiciels.

### Durée du traitement :

La durée du traitement correspond à la durée de traitement de la demande du client dans le cadre de la relation contractuelle.

### Types de données à caractère personnel traités :

- Coordonnées clients finaux (Données d'identification, Statut familial)
- Réservations clients finaux (Données relatives aux règlements des factures)
- Services commandés par les clients finaux
- Courriers transactionnels (Factures, Bon de commandes, Vouchers, etc...)
- Coordonnées des utilisateurs du logiciel

### Catégories de personnes concernées :

Clients finaux des utilisateurs de la solution logicielle  
Utilisateurs de la solution logicielle

## Mesures techniques et organisationnelles de sécurité :

En cas d'intervention directe :

- Identification spécifique des accès de type support
- Logs de connexions aux logiciels
- Confidentialité des intervenants
- Suivi et conservation des échanges avec le client sur l'intervention effectuée

En cas de connexion à distance :

- Utilisation d'outils sécurisés de connexion à distance (Teamviewer)
- Accès à distance sur autorisation client uniquement
- Installation de logiciels en accord avec le client
- Confidentialité des intervenants
- Suivi et conservation des échanges avec le client sur l'intervention effectuée
- Présence d'un contact client

En cas d'intervention sur site :

Confidentialité des intervenants

Suivi et conservation des échanges avec le client sur l'intervention effectuée

Présence d'un contact client

## Le Client, pour l'exécution du présent contrat, met à la disposition de SEQUOIASOFT les informations suivantes

- Coordonnées du contact client (Référént logiciel)
- Coordonnées du DPO si existant
- Demande écrite d'intervention client
- En cas de connexion à distance ou sur site :
- Identification du ou des postes concernés par l'intervention

## VI. Copie anonymisée de base de production client pour utilisation par le client et les équipes de support, de tests et de développements

Détail des services fournis en sous-traitance et opérations de traitement réalisées en conséquence :

Services fournis :

Copie anonymisée de base de production client pour utilisation par le client et les équipes de support, de tests et de développements :

- Correctifs
- Tests spécifiques suite à correctifs
- Développements commandés par le client, responsable du traitement
- Mise à disposition du responsable du traitement d'environnements de test et de préproduction

Opérations de traitement de données réalisées par SEQUOIASOFT pour le compte du Client:  
Anonymisation

Finalité du traitement réalisé par le responsable du traitement :

S'assurer dans un environnement hors production des fonctionnements attendus dans les conditions les plus proches de l'environnement de production

Base légale :

[Article 6\(1\)b](#) du règlement général sur la protection des données – RGPD

Ce traitement de données relève de l'activité principale exercée par le groupe Sequoiasoft en tant qu'éditeur de logiciels.

Durée du traitement :

Dans le cadre du contrat, la durée de la création de chaque copie anonymisée

Types de données à caractère personnel traités :

- Coordonnées clients finaux
- Coordonnées des utilisateurs du logiciel

Catégories de personnes concernées :

Clients finaux des utilisateurs de la solution logicielle  
Utilisateurs de la solution logicielle

Mesures techniques et organisationnelles de sécurité :

- Sécurité des réseaux

- Protection contre les intrusions
- Sécurisation des serveurs
- Confidentialité des intervenants
- Anonymisation systématique des données personnelles
- Désactivation des automatismes de transmission de courriers clients

Le Client, pour l'exécution du présent contrat, met à la disposition de SEQUOIASOFT les informations suivantes :

- Coordonnées du contact client (Réfèrent logiciel)
- Coordonnées du DPO si existant
- Demande écrite d'intervention client
- Commande de mise à disposition d'un environnement complémentaire
- Demande de mise à jour des données des bases de tests et/ou préproduction



## VII. Hébergement et aide au développement d'un outil de Business Intelligence récupérant les données de la base de production

Détail des services fournis en sous-traitance et opérations de traitement réalisées en conséquence :

Services fournis :

Hébergement et aide au développement d'un outil de Business Intelligence récupérant les données de la base de production.

Opérations de traitement de données réalisées par SEQUOIASOFT pour le compte du Client:  
Conservation, consultation, effacement ou destruction à la fin du contrat

Finalité du traitement réalisé par le responsable du traitement :

Analyse commerciale et marketing  
Analyse financières

Base légale :

[Article 6\(1\)b](#) du règlement général sur la protection des données – RGPD

Ce traitement de données relève de l'activité principale exercée par le groupe Sequoiasoft en tant qu'éditeur de logiciels.

Durée du traitement :

Durée du contrat avec le commanditaire responsable du traitement dans le cadre des services fournis

Types de données à caractère personnel traités :

- Coordonnées clients finaux (Données d'identification, Statut familial)
- Réservations clients finaux (Données relatives aux règlements des factures)
- Services commandés par les clients finaux

Catégories de personnes concernées :

Clients finaux des utilisateurs de la solution logicielle

Mesures techniques et organisationnelles de sécurité :

- Sécurité des réseaux
- Sécurisation spécifique des accès externes
- Sauvegarde des bases automatisées
- Protection contre les intrusions
- Sécurisation des serveurs

- Confidentialité des intervenants

Le Client, pour l'exécution du présent contrat, met à la disposition de SEQUOIASOFT les informations suivantes :

- Coordonnées du contact client (Réfèrent logiciel)
- Coordonnées du DPO si existant
- Liste des intervenants ayant un accès à l'outil

## VIII. Stockage des courriers transactionnels sous format PDF

Détail des services fournis en sous-traitance et opérations de traitement réalisées en conséquence :

Services fournis :

Stockage des courriers transactionnels (Confirmation de commande client, Bon d'échange, Factures, ...)  
Sous format de fichier PDF

Opérations de traitement de données réalisées par SEQUOIASOFT pour le compte du Client :  
Conservation, effacement ou destruction à la fin du contrat

Finalité du traitement réalisé par le responsable du traitement :

Commercialisation et gestion pour les professionnels de l'hébergement, de la restauration, de l'hôtellerie de plein air et des métiers du bien-être

Base légale :

[Article 6\(1\)b](#) du règlement général sur la protection des données – RGPD

Ce traitement de données relève de l'activité principale exercée par le groupe Sequoiasoft en tant qu'éditeur de logiciels.

Durée du traitement :

Durée du contrat avec le commanditaire responsable du traitement dans le cadre des services fournis

Types de données à caractère personnel traités :

- Coordonnées clients finaux (Données d'identification, Statut familial)
- Réservations clients finaux (Données relatives aux règlements des factures)
- Services commandés par les clients finaux
- Courriers transactionnels (Factures, Bon de commandes, Vouchers, etc...)

Catégories de personnes concernées :

Clients finaux des utilisateurs de la solution logicielle

Mesures techniques et organisationnelles de sécurité :

- Sécurité des réseaux
- Protection contre les intrusions
- Sécurisation des serveurs
- Confidentialité des intervenants

Le Client, pour l'exécution du présent contrat, met à la disposition de SEQUOIASOFT les informations suivantes :

- Coordonnées du contact client (Référent logiciel)
- Coordonnées du DPO si existant

## IX. Hébergement des backups de bases

Détail des services fournis en sous-traitance et opérations de traitement réalisées en conséquence :

Services fournis :  
Hébergement des Backups de bases

Opérations de traitement de données réalisées par SEQUOIASOFT pour le compte du Client:  
Conservation, effacement ou destruction à la fin du contrat

Finalité du traitement réalisé par le responsable du traitement :

Plan de continuité d'activité

Base légale :

[Article 6\(1\)b](#) du règlement général sur la protection des données – RGPD

Ce traitement de données relève de l'activité principale exercée par le groupe Sequoiasoft en tant qu'éditeur de logiciels.

Durée du traitement :

Durée du contrat avec le commanditaire responsable du traitement dans le cadre des services fournis

Types de données à caractère personnel traités :

- Coordonnées clients finaux ((Données d'identification, Statut familial)
- Réservations clients finaux (Données relatives aux règlements des factures)
- Services commandées par les clients finaux
- Courriers transactionnels (Factures, Bon de commandes, Vouchers, etc...)
- Coordonnées des utilisateurs du logiciel

Catégories de personnes concernées :

Clients finaux des utilisateurs de la solution logicielle  
Utilisateurs de la solution logicielle

Mesures techniques et organisationnelles de sécurité :

- Sécurité des réseaux
- Sauvegarde des bases automatisées
- Protection contre les intrusions
- Sécurisation des serveurs
- Confidentialité des intervenants

Le Client, pour l'exécution du présent contrat, met à la disposition de SEQUOIASOFT les informations suivantes :

- Coordonnées du contact client (Référent logiciel)
- Coordonnées du DPO si existant

## X. Service de diffusion par SMS (SMS Mailing)

Le Client s'engage à mettre en œuvre des mesures techniques et organisationnelles appropriées pour s'assurer et être en mesure de démontrer que le traitement effectué est conforme à la Réglementation applicable à la protection des données personnelles. Il appartient également au Client (i) d'informer les personnes concernées du traitement de leurs données personnelles dans le cadre du Service, (ii) d'assurer à tout moment le respect des droits qu'ils détiennent sur leurs données personnelles et (iii) de procéder à toute notification de violation de données aux autorités compétentes et, le cas échéant, aux personnes concernées.

Le Client garantit SEQUOIASOFT contre tout recours de destinataires et/ou de tiers au titre de la protection de leurs données personnelles.

Le Client s'engage à indiquer sur l'ensemble des messages et/ou documents qu'il adresse à des personnes physiques par le biais de la Plateforme, de manière lisible et non dissimulée, un numéro de fax et/ou de téléphone et/ou une adresse email susceptible de recueillir toute demande de désabonnement de ses fichiers émanant d'un destinataire.

Le Client s'engage également à respecter l'ensemble des prescriptions légales et réglementaires en vigueur, notamment concernant l'envoi de SMS. Il doit notamment respecter les obligations liées aux opérateurs mobiles : (i) ne pas envoyer de SMS à des abonnés n'ayant pas accepté explicitement et préalablement de recevoir des SMS, (ii) prévoir et respecter l'option de désabonnement prévu dans le contrat le liant à ses abonnés dans les meilleurs délais à compter de la demande de l'abonné (iii) fournir toutes les informations nécessaires à SEQUOIASOFT dans un délai de 48 heures en cas de contestation d'un abonné pour permettre à SEQUOIASOFT de prendre les mesures nécessaires au respect des demandes de l'abonné, (iv) assurer la pérennité des informations relatives au consentement de l'abonné quant à l'utilisation des services SMS (v) respecter l'image de marque des opérateurs mobiles tant dans le contenu des messages diffusés que dans la promotion de ses services auprès de ses abonnés (vi) éviter tout risque de confusion entre lui-même, les opérateurs mobiles et SEQUOIASOFT.

SEQUOIASOFT ne saurait être tenu responsable de la violation par le Client de l'une des dispositions visées ci-dessus, le Client se portant garant vis-à-vis de SEQUOIASOFT de toute infraction aux dites dispositions.

Dans le cadre de l'exécution du Service, SEQUOIASOFT agit comme sous-traitant du Client au sens de la Réglementation applicable à la protection des données personnelles.

### Détail des services fournis en sous-traitance et opérations de traitement réalisées en conséquence :

Services fournis :

Diffusion d'informations par le canal SMS

Opérations de traitement de données réalisées par SEQUOIASOFT pour le compte du Client:

Conservation, effacement ou destruction à la fin du contrat

### Finalité du traitement réalisé par le responsable du traitement :

Plan de continuité d'activité

### Base légale :

[Article 6\(1\)b](#) du règlement général sur la protection des données – RGPD

Ce traitement de données relève de l'activité principale exercée par le groupe Sequoiasoft en tant qu'éditeur de logiciels.

### Durée du traitement :

Durée du contrat avec le commanditaire responsable du traitement dans le cadre des services fournis

### Types de données à caractère personnel traités :

- Coordonnées clients finaux ((Données d'identification, numéro de téléphone mobile)
- Réservations clients finaux (Données relatives aux règlements des factures)
- Services commandés par les clients finaux
- Courriers transactionnels (Factures, Bon de commandes, Vouchers, etc...)
- Coordonnées des utilisateurs du logiciel

### Catégories de personnes concernées :

Clients finaux des utilisateurs de la solution logicielle  
Utilisateurs de la solution logicielle

### Mesures techniques et organisationnelles de sécurité :

- Sécurité des réseaux
- Sauvegarde des bases automatisées
- Protection contre les intrusions
- Sécurisation des serveurs
- Confidentialité des intervenants

Le Client, pour l'exécution du présent contrat, met à la disposition de SEQUOIASOFT les informations suivantes :

- Coordonnées du contact client (Référént logiciel)
- Coordonnées du DPO si existant



## XI. Hébergement d'une solution de stockage sécurisé de données de paiement

Détail des services fournis en sous-traitance et opérations de traitement réalisées en conséquence :

Services fournis :

Hébergement d'une solution de stockage sécurisé de données de paiement.

Opérations de traitement de données réalisées par SEQUOIASOFT pour le compte du Client :

Conservation, visualisation, substitution, transfert et destruction à la fin du contrat.

Finalité du traitement réalisé par le responsable du traitement :

Commercialisation pour les professionnels de l'hébergement, de la restauration, de l'hôtellerie de plein air et des métiers du bien-être.

Base légale :

[Article 6\(1\)b](#) du règlement général sur la protection des données – RGPD

Ce traitement de données relève de l'activité principale exercée par le groupe Sequoiasoft en tant qu'éditeur de logiciels.

Durée du traitement :

Durée du contrat avec le commanditaire responsable du traitement dans le cadre des services fournis.

Types de données à caractère personnel traités :

- Coordonnées clients finaux (Données d'identification, données bancaires)
- Réservations clients finaux (Données relatives aux réservations et aux règlements des factures)

Catégories de personnes concernées :

Clients finaux des utilisateurs de la solution logicielle.

Mesures techniques et organisationnelles de sécurité :

- Sécurité des réseaux
- Sécurisation des serveurs
- Protection contre les intrusions
- Sauvegarde des bases automatisées
- Confidentialité des intervenants

Le Client, pour l'exécution du présent contrat, met à la disposition du SEQUOIASOFT les informations suivantes :

- Coordonnées du contact client (Référent logiciel)
- Coordonnées du DPO si existant